

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RHÔNE CRUSSOL

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 20 JUIN 2024

Le 20 juin deux mil vingt-quatre, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la communauté de communes « Rhône Crussol » s'est réuni en session ordinaire à Guilhaumand-Granges, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jacques DUBAY.

**Date de convocation : Vendredi 14 juin 2024**

**Etaient présents :**

Mme GAUCHER, Mme CHEBBI, M. CLOUE, Mme MALLET, M. PONSICH, M. RANC, Mme RENAUD, Mme RIFFARD, M. DUBAY, Mme FORT-BRISQUET, M. GERLAND, M. GUIGAL, M. LE GALL, Mme QUENTIN-NODIN, Mme VOSSEY-MATHON (à partir de la délibération n°2024-066), M. AVOUAC, M. LAFAGE, Mme PEYRARD, M. COULMONT, M. POMMARET, M. MIZZI, M. DIETRICH, M. RIAILLON, M. DUPIN, Mme GOUMAT, Mme PERRET (suppléante).

**Etaient absents excusés :**

M. COQUELET, Mme COSTEROUSSE, M. DARNAUD, M. GOUNON, Mme SALLIER, M. CHAUVEAU, Mme METTRA, Mme VOSSEY-MATHON (jusqu'à la délibération n°2024-065), Mme SICOIT, M. PONTAL, Mme ROSSI, M. MONTIEL, Mme SORBE, Mme LEJUEZ, Mme MORFIN, Mme SIMON, M. DEVOCHELLE.

Monsieur Claude DEVOCHELLE, membre titulaire étant absent excusé, Madame Christine PERRET, membre suppléante a pris place autour de la table afin de prendre part aux votes.

Monsieur André COQUELET, étant absent excusé a donné pouvoir à Madame Josette MALLET.

Madame Brigitte COSTEROUSSE, étant absente excusée a donné pouvoir à Monsieur Kévin RANC.

Monsieur Mathieu DARNAUD, étant absent excusé a donné pouvoir à Madame Sylvie GAUCHER.

Monsieur Bernard GOUNON, étant absent excusé a donné pouvoir à Madame Isabelle RENAUD.

Madame Brigitte SALLIER, étant absente excusée a donné pouvoir à Monsieur Régis PONSICH.

Madame Mireille METTRA, étant absente excusée a donné pouvoir à Monsieur Jacques DUBAY.

Madame Julie SICOIT, étant absente excusée a donné pouvoir à Monsieur Jean RIAILLON.

Madame Bénédicte ROSSI, étant absente excusée a donné pouvoir à Monsieur Stéphane LAFAGE.

Madame Virginie SORBE, étant absente excusée a donné pouvoir à Monsieur Hervé COULMONT.

Madame Gaëlle LEJUEZ, étant absente excusée a donné pouvoir à Monsieur Patrice POMMARET.

Madame Anne SIMON, étant absente excusée a donné pouvoir à Monsieur David DIETRICH.

Monsieur Gérard CHAUVEAU, Madame Nathalie VOSSEY-MATHON (jusqu'à la délibération n°2024-065), Monsieur Alain PONTAL, Monsieur Olivier MONTIEL et Madame Magali MORFIN, membres titulaires absents excusés n'ont pas été remplacés.

Monsieur Frédéric GERLAND a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

<b>APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 MARS 2024</b>
Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité

<b>ADMINISTRATION GENERALE / PERSONNEL</b> <i>Rapporteur : Madame Sylvie GAUCHER - Vice-Présidente déléguée à l'administration générale, la famille et la parentalité</i>		
<b>2024-056</b>	<b>Rapport d'activités 2023</b>	<b>Unanimité</b>
	A présenter chaque année avant le 30 juin et transmis ensuite aux communes pour passage devant leurs conseils municipaux	
<b>2024-057</b>	<b>Modification du tableau des effectifs</b>	<b>Unanimité</b>
	Création de poste pour les besoins des services en lien avec les recrutements, avancements de grade ou promotions internes	

<b>FINANCES</b> <i>Rapporteur : Monsieur Jacques DUBAY - Président</i>		
<b>2024-058</b>	<b>Reversement IFER Saint Georges les Bains</b>	<b>Unanimité</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Principe adopté en 2018 :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Chaque année, majoration de l'attribution de compensation de la commune de 20% des IFER perçues par Rhône Crussol pour les éoliennes et la centrale photovoltaïque réalisées par la commune avant son intégration dans la communauté de communes</li> </ul> </li> <li>• Régularisation d'un trop-versé sur les exercices antérieurs :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ajustement au bon montant sur 2022</li> <li>▪ Prélèvement du trop-perçu (33 297 €) sur 2023 et 2024</li> </ul> </li> </ul> Nécessité d'une délibération concordante de Rhône Crussol et de la commune	

<b>DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE / FONCIER</b> <i>Rapporteur : Monsieur Thierry AVOUAC - Vice-Président délégué au développement économique et à l'emploi</i>		
2024-059	<b>CFE - Exonération en faveur des jeunes entreprises innovantes et des jeunes entreprises universitaires</b>	Unanimité
	Exonération de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE), pendant une durée de sept ans, pour les entreprises qualifiées de « jeunes entreprises innovantes » et de « jeunes entreprises universitaires » à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2025	
2024-060	<b>Lieudit Marelle à Saint-Péray - Echange de parcelles entre la Communauté de Communes et la commune de Saint-Péray</b>	Unanimité
	Echange de parcelles entre la communauté de communes et la commune de Saint-Péray au lieudit Marelle et versement d'une soulte de Rhône Crussol à la commune	

<b>TOURISME</b> <i>Rapporteur : Monsieur Patrice POMMARET - Vice-Président délégué au tourisme et à la communication territoriale</i>		
2024-061	<b>Convention d'objectifs et de financement entre la Communauté de Communes et l'EPIC</b>	Unanimité
	Renouvellement de la convention d'objectifs et de financement arrivant à échéance	

<b>VOIRIE</b> <i>Rapporteur : Monsieur Hervé COULMONT - Vice-Président délégué à la voirie</i>		
2024-062	<b>Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage entre la communauté de communes et la commune de Beauchastel pour les travaux de voirie de la rue du Rieu de Vel</b>	Unanimité
	Signature d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage entre la Communauté de communes et la commune de Beauchastel pour les travaux de réfection du revêtement de la rue du Rieu de Vel (sur les communes de Saint Georges les Bains et Beauchastel)	

<b>GESTION DURABLE DES DECHETS</b> <i>Rapporteur : Monsieur Jacques DUBAY - Président</i>		
2024-063	<b>Rapport d'activités 2023 du service gestion durable des déchets</b>	Unanimité
	Présentation du rapport annuel du service de gestion durable des déchets regroupant tous les aspects du service (collecte, traitement...). Il est ensuite transmis dans les différentes communes membres.	
2024-064	<b>Signature des contrats de reprise matières</b>	Unanimité
	Signature des contrats de reprise matières, au 1 <sup>er</sup> janvier 2024, avec les repreneurs suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Papier-carton : REVIPAC</li> </ul>	

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plastiques : VALORPLAST</li> <li>• Acier : ARCELOR MITTAL</li> <li>• Aluminium : REGEAL AFFIMET</li> <li>• Petits aluminiums : PYRAL</li> <li>• Verre : O-I France</li> <li>• Flux développement : CITEO</li> </ul>	
2024-065	<b>Renouvellement du contrat avec l'éco-organisme « Eco-TLC – Refashion » relatif à la filière « textiles d'habillement, ligne de maison et chaussures »</b>	<b>Unanimité</b>
	Renouvellement de la convention avec l'éco-organisme « ECO-TLC – Refashion » pour la filière « textiles d'habillement, ligne de maison et chaussures » pour une durée de 6 ans (du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2028).	

<b>ASSAINISSEMENT</b>		
<i>Rapporteur : Madame Geneviève PEYRARD – Vice-Présidente déléguée à l'assainissement</i>		
2024-066	<b>Approbation zonage assainissement des eaux usées de la Communauté de Communes</b>	<b>Unanimité</b>
	Approbation du zonage d'assainissement des eaux usées à compter du 1 <sup>er</sup> septembre 2024 à la suite de l'avis favorable du commissaire enquêteur	

<b>AGRICULTURE</b>		
<i>Rapporteur : Monsieur Jean RIAILLON – Vice-Président délégué à l'agriculture et la viticulture</i>		
2024-067	<b>Subvention à la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche pour la collecte des déchets plastiques agricoles 2024</b>	<b>Unanimité</b>
	Subvention de 350 € à la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche pour l'opération de collecte des plastiques agricoles en 2024	
2024-068	<b>Demande de subvention FEADER pour des animations scolaires sur la thématique du pastoralisme</b>	<b>Unanimité</b>
	Mise en place d'actions de sensibilisation du public scolaire sur la thématique du pastoralisme pour un coût de prestation s'élevant à 5 500 € HT. Sollicitation d'une subvention auprès du FEADER pour des animations sur la thématique du pastoralisme à hauteur de 80%	

<b>HABITAT / LOGEMENT</b>		
<i>Rapporteur : Madame Laëtitia GOUMAT – Vice-Présidente déléguée à l'habitat et la rénovation énergétique</i>		
2024-069	<b>Désignation des membres du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD°</b>	<b>Unanimité</b>
	Désignation de : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mme Laëtitia GOUMAT – Membre titulaire,</li> <li>• M. Stéphane LAFAGE – Membre suppléant</li> </ul> pour siéger au Comité de pilotage du PDALHPD	

2024-070	<b>Convention de veille et de stratégie foncière entre l'EPORA, la commune de Saint Georges les Bains et la Communauté de Communes</b>	<b>Unanimité</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Convention tripartite de veille et de stratégie foncière entre l'EPORA, la commune de Saint Georges les Bains et la Communauté de Communes</li> <li>• Durée : 6 ans renouvelables par tacite reconduction</li> <li>• Montant maximum d'encours fixé par l'EPORA : 300 000 € HT</li> </ul> Montant maximum d'études pré-opérationnelles : 30 000 € HT	

<b>URBANISME</b>		
<i>Rapporteur : Monsieur Michel MIZZI - Vice-Président délégué à l'urbanisme et au PLUI</i>		
2024-071	<b>Approbation du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE)</b>	<b>Unanimité</b>
	Approbation du PPBE à la suite de l'enquête publique qui n'a appelé aucune remarque ou observation	
2024-072	<b>Rapport d'activités 2023 du SCOT du Grand Rovaltain</b>	<b>Unanimité</b>
	Présentation du rapport d'activités 2023 en qualité de membre du syndicat.	

<b>ENVIRONNEMENT</b>		
<i>Rapporteur : Monsieur Denis DUPIN - Vice-Président délégué à l'environnement et aux ressources naturelles</i>		
2024-073	<b>Modification des statuts du Syndicat Mixte Eyrieux Clair</b>	<b>Unanimité</b>
	Modification des statuts du syndicat pour un changement de dénomination : Syndicat Mixte de l'Eyrieux à Crussol (SMEC)	

<b>CULTURE / PATRIMOINE</b>		
<i>Rapporteur : Monsieur Jacques DUBAY - Président</i>		
2024-074	<b>Demande de subvention LEADER « Soutien aux actions culturelles » - Festival en tournée</b>	<b>Unanimité</b>
	Sollicitation d'une subvention auprès du dispositif LEADER « soutien aux actions culturelles » à hauteur de 80% pour le « festival en tournée »	

<b>DECISIONS DU PRESIDENT</b>		
Aucune observation		

<b>MARCHES NOTIFIES DEPUIS LA DERNIERE SEANCE</b>		
Aucune observation		

Fin de la réunion à 19h20

Le Secrétaire de séance,  
Frédéric GERLAND



Affiché le : 25 juin 2024

Le Président,  
Jacques DUBAY

